



Agenda 21-Marcoussis,
à nous de jouer!

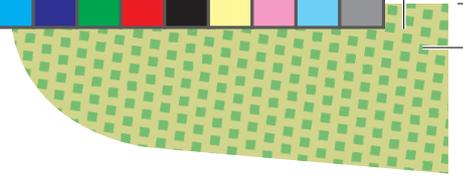
AGENDA21

de la ville de Marcoussis

Synthèse
du diagnostic
territorial partagé

novembre 2009





Sommaire

4

Les grandes étapes
du diagnostic

Les enjeux

6

1 | Lutte contre le changement climatique
et protection de l'atmosphère

8

2 | Préservation de la Biodiversité, protection
des milieux et des ressources

10

3 | Cohésion sociale et solidarité entre territoires
et entre générations

12

4 | Épanouissement de tous les êtres humains

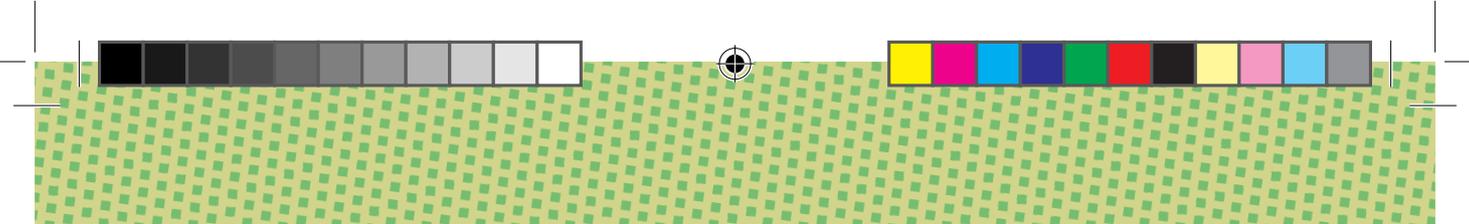
14

5 | Dynamique de développement suivant des modes
de production et consommation responsables

16

La suite





Édito

Lors des dernières élections municipales, l'équipe s'est engagée à construire un projet de développement durable à Marcoussis pour faire de la ville un territoire où il fait bon vivre, solidaire, respectueux de l'environnement, attractif sur le plan économique. C'est pourquoi nous élaborons aujourd'hui avec vous un Agenda 21.

Le développement durable est une nécessité face à une démographie mondiale croissante et à l'accroissement de la production de biens matériels qui conduit à une pression destructrice sur les ressources naturelles sans aucune garantie sur un partage équitable des richesses.

Notre société doit donc agir pour :

- lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère,
- préserver la biodiversité, protéger nos milieux et ressources,
- promouvoir une activité économique, des modes de production et de consommation responsables,
- garantir la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et générations,
- garantir l'épanouissement de tous les êtres humains.

Afin d'identifier les priorités, il est indispensable de dresser un état des lieux de notre territoire. Les services municipaux accompagnés de deux bureaux d'études ont réalisé un diagnostic technique qui a été enrichi par la concertation avec les habitants et les acteurs socio-économiques de Marcoussis.

Ce diagnostic, fruit d'un travail collectif, identifie nos forces et nos faiblesses en matière de développement durable avant de passer à l'action. Document de référence, il permettra également de mesurer les avancées lorsque l'Agenda 21 sera évalué. Avec ce diagnostic s'achève la première phase de l'Agenda 21.

À partir de ce travail, les priorités de l'Agenda 21 pourront être définies lors de la « phase stratégique ». Il faudra ensuite les concrétiser collectivement par un ensemble d'actions qui constitueront à proprement parler l'Agenda 21 de Marcoussis.

Olivier THOMAS Maire de Marcoussis
Carole MARCHAL Adjointe au maire en charge de l'Agenda 21



Les grandes étapes du diagnostic



À Marcoussis, la démarche d'Agenda 21 est pilotée par deux entités :

Le comité technique: composé par le Maire, l'Adjointe au développement durable, la directrice générale des services, les directeurs des services, la chargée de mission Agenda 21 et des partenaires comme le Conseil Général et la Région. Ce comité suit l'avancée du projet au quotidien.

Le comité de pilotage: composé des membres du Bureau municipal (conseillers municipaux de la majorité), il est l'instance décisionnelle du projet.

Chaque étape fait l'objet d'une information et d'un débat en Conseil municipal.



La phase de diagnostic territorial de développement durable de Marcoussis s'est déroulée en deux étapes successives:

Réalisation d'un pré-diagnostic ou « diagnostic technique » (janvier à mai 2009): Ce pré-diagnostic ou diagnostic technique, est le résultat des analyses de données qualitatives et quantitatives réalisées par les bureaux d'étude qui accompagnent la Ville. Il situe les forces et faiblesses du territoire de Marcoussis, au regard du cadre de référence des Agendas 21 locaux que le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEEDDM) a édité en 2006, et qui reprend lui-même les grands enjeux du développement durable.

Concertation et diagnostic partagé (mai-juin 2009):

Le diagnostic technique a ensuite été enrichi par la concertation qui a permis de croiser les avis, les attentes et les propositions des habitants et des acteurs socio-économiques du territoire sur le présent et l'avenir de Marcoussis. Chaque étape fait l'objet d'une information et d'un débat en Conseil municipal.





Les différentes formes de concertation mises en place :

Le comité partenarial: composé des acteurs socio-économiques de la ville, il est consulté tout au long de l'élaboration de l'Agenda 21.

Les échanges avec la population:

- Apéros du développement durable chez les habitants, mais aussi avec les associations, les entreprises, les agents de la ville de Marcoussis et le Conseil des sages,
- Goûters du développement durable avec le Conseil municipal des enfants.
- Diffusion d'un questionnaire auprès des Marcoussisiens sur le site internet de la ville, à la médiathèque, l'accueil de la mairie, le CCAS, l'accueil du centre de loisirs. Le bon taux de réponse (300 questionnaires retournés) montre l'intérêt des habitants pour les questions liées au développement durable ainsi que leur implication dans la vie de leur ville.

Focus questionnaire population



Vous sentez-vous concernés par le « Développement durable » ?

Cela vous préoccupe beaucoup, vous êtes engagé dans une action concrète, vous en parlez autour de vous...	29 %
Cela vous préoccupe mais vous n'avez pas encore participé à une action concrète	65 %
Vous en entendez parler, mais cela ne veut pas dire grand-chose pour vous au quotidien, cela ne vous intéresse pas	6 %



Finalité

1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



La France s'est engagée depuis 2007 dans une politique de réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES):

- à un niveau international, en ratifiant le protocole de Kyoto,
- au niveau européen, la France s'est vue attribuer l'objectif de réduire de 20 % ses émissions de GES d'ici 2020,
- au niveau national, la France a récemment traduit cet objectif, en affichant des contraintes, aides et obligations pour de nombreux acteurs nationaux, dans le cadre de la loi Grenelle I adoptée le 23 juillet 2009.

Cette politique de réduction entend agir sur l'efficacité énergétique et la production d'énergies renouvelables. Elle s'applique en premier lieu sur les secteurs les plus énergivores: l'habitat et les transports.

L'enjeu est donc d'intégrer la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère au sein des différents services, politiques et fonctions portés par l'État et les collectivités territoriales. Les collectivités ont une responsabilité forte par leur rôle dans de nombreuses décisions en matière d'aménagement, d'urbanisme, de transports, de patrimoine bâti, de services publics. Les collectivités sont responsables de plus de 12 % des émissions nationales de GES.



À Marcoussis



Constats

- Il y a 80 % de maisons individuelles à Marcoussis.
- Le mode de chauffage principal des Marcoussissiens est individuel et au gaz (52 %) ou électrique (37 %).
- Marcoussis contribue à hauteur de 777 tonnes équivalent CO₂ aux émissions de gaz à effet de serre (GES) sur le territoire.
- 5,8 % des Marcoussissiens travaillant en Essonne utilisent les transports en commun. 18 % des Marcoussissiens travaillant en Ile-de-France (hors Essonne) les utilisent.
- 78,5 % des déplacements domicile-travail se font en voiture individuelle, des initiatives en matière de déplacements alternatifs (covoiturage, vélo, marche à pied) existent cependant.



Les enjeux

À améliorer

- Gestion de l'espace et de ses usages: problématique de l'étalement urbain
- Efficacité énergétique du parc de logements
- Utilisation du vélo pour les trajets utilitaires
- Conduite du changement et la sensibilisation aux questions énergétiques et climatiques

À explorer

- Cohérence des choix environnementaux de construction
- Déplacements en transports en commun
- Accessibilité et desserte des zones d'activités économiques
- Pérennisation des initiatives pour des déplacements alternatifs



Les questions clés qui sous-tendent ces enjeux:

- Quelle prise en compte de la diminution des émissions de GES?
- Quelle maîtrise de l'énergie?

Finalité

2

Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources



Les services majeurs et irremplaçables apportés par la biodiversité et les milieux naturels sont menacés par les activités humaines:

- **Air:** la pollution (liée aux activités humaines) est de plus en plus importante. Elle fait l'objet de mesures régulières au niveau national, en raison de ses impacts significatifs sur la santé et l'environnement. Celles-ci peuvent occasionner des restrictions de la circulation automobile. En Île-de-France, la pollution automobile apparaît comme la première source de pollution atmosphérique.
- **Eau:** la pollution des eaux est un enjeu du XXI^e siècle. Des doutes pèsent sur les réserves disponibles pour nos sociétés car on constate de plus en plus de déséquilibres entre consommation et réserves disponibles dans de nombreuses régions.
- **Sols:** l'agriculture intensive ou inadaptée et les activités industrielles polluantes occasionnent la pollution des sols pourtant sources de richesses biologiques.
- **Flore:** socle de base des cultures vivrières, de l'agriculture de proximité et des substances pharmaceutiques
- **Faune:** les activités humaines occasionnent le développement de parasites et d'espèces invasives, détruisent les insectes pollinisateurs (phytosanitaires) et le stock de poisson (pêche),...

La France dispose d'un patrimoine riche et porte donc une responsabilité de premier plan. En 2004, elle a mis en place une stratégie nationale de biodiversité.

À Marcoussis



Constats

- Un patrimoine naturel et un bâti traditionnel riche véhiculant l'image d'un cadre préservé.
- La Sallemouille est un axe structurant du territoire et un lieu important dans la vie de la ville.
- 500 000 m³ d'eau potable sont consommés par an, cette dernière étant de bonne qualité.
- Un réseau d'assainissement principalement en séparatif (36 278 m de réseaux d'eaux pluviales, 33 831 m de réseaux d'eaux usées), limitant ainsi les risques de pollution lors des fortes pluies.
- Une soixantaine de chemins communaux (40 km environ) sont entretenus par la Ville et utilisés le plus souvent par les exploitants agricoles. Le milieu naturel est façonné par l'activité agricole.
- Des pressions sur les espaces naturels, les zones agricoles et forestières, mais avec une volonté forte de conserver l'aspect « campagne » du village et de maintenir une agriculture périurbaine, (Triangle Vert).
- Des orientations fortes en matière de gestion des parcs et des espaces verts.
- 168 tonnes de dépôts sauvages collectées en 2007.
- Des acteurs associatifs impliqués dans des actions de protection de l'environnement.



Les enjeux

Bien pris en compte

- Maillage, entretien et valorisation des chemins ruraux et des liaisons douces.
- Sensibilisation et implication des acteurs locaux dans la protection de l'environnement.

À améliorer

- Gestion et la valorisation de l'eau dans le village.
- Pression foncière sur les zones agricoles et forestières.
- Aménagement et architecture au service d'un cadre de vie de qualité.
- Gestion des milieux naturels et semi-naturels.
- Gestion des dépôts sauvages.
- Gestion des risques naturels et technologiques.
- Impact des pratiques agricoles sur les milieux.



Les questions clés qui sous-tendent ces 10 enjeux :

- Quelle prise en compte de la protection des milieux et de la biodiversité ?
- Par quels leviers lutter contre les pollutions et les pressions sur les milieux ?
- Comment optimiser la gestion des déchets et des eaux usées ?
- Comment consolider l'accès à un environnement de qualité ?

Finalité

3

Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



L'accroissement des inégalités entre classes sociales, l'exclusion qui en résulte y compris en phase de croissance, les inégalités hommes/femmes montrent que le développement économique n'est pas toujours synonyme de progrès social. Le contexte économique lié à la mondialisation, qui entraîne une compétition entre les territoires, concerne directement les collectivités qui sont au premier plan pour en gérer les conséquences sociales.

La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires sont une priorité affirmée de l'État français à laquelle devront concourir les territoires. Le cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agenda 21 locaux du MEEDDM donne comme objectifs le renforcement des liens entre êtres humains et entre territoires afin de s'assurer que le partage des richesses ne se fasse au détriment de personne. Il s'agit de travailler à la définition d'un mode de développement qui garantisse l'amélioration des conditions dites de bien-être, c'est-à-dire sur le plan social, économique ou écologique.

Les compétences des collectivités sur le sujet sont multiples et passent, par exemple, par :

- la politique du logement,
- la politique des transports notamment les transports en commun qui permettent la mobilité vers l'emploi des personnes défavorisées,
- la mise en place de services publics,
- la mise en place d'une politique de solidarité et d'accès aux droits,
- des politiques liées à la prévention de la délinquance,
- la mise en place de structures de concertation et l'animation des conseils de quartier par exemple.

À Marcoussis



Constats

- Le partage de l'espace public entre les différents usagers est un enjeu de cohésion sociale important.
- Un parc de logements relativement ancien, au coût très élevé, tend à empêcher la mixité sociale et, notamment, le maintien des jeunes sur le territoire.
- 2006 : 24,5 % des marcoussisiens ont plus de 65 ans. Les questions de solidarité et de relations entre générations se posent inévitablement. Le maintien de relations sociales pour les personnes âgées est favorisé.
- Un taux de chômage parmi les plus faibles de l'Essonne; existence d'initiatives pour l'insertion des personnes en difficulté.
- Une politique culturelle tournée vers la découverte et l'accès aux arts pour tous les publics.
- L'important investissement des bénévoles et des salariés dans les activités associatives induit une forte richesse humaine.
- Des actions en matière de coopération décentralisée avec le Burkina-Faso et de jumelage à développer et à faire découvrir.



Les enjeux

Bien pris en compte

- Offre culturelle et de loisirs, un vecteur de solidarité et d'intégration au territoire.
- Valorisation et coordination du monde associatif.

À explorer

- Partage des voies de circulation.
- Parcours résidentiel pour tous les Marcoussisiens.
- Lutte contre le logement précaire et insalubre.
- Prise en compte du vieillissement de la population.
- Accès de tous au marché du travail.
- Intégration des acteurs économiques sur le territoire.
- Logiques d'ouverture et d'intégration autour d'une identité villageoise affirmée.
- Échanges internationaux: vers une solidarité entre territoires.
- Civisme au quotidien.



Les questions clés qui sous-tendent ces 10 enjeux:

- Quelle prise en compte de la solidarité sociale dans les politiques publiques?
- Quelle prévention en matière de sécurité?
- Quelle concertation entre les différents acteurs et les différentes échelles du territoire?



Finalité

4

Épanouissement de tous les êtres humains



de la personne et le progrès des sociétés sont affectés par certains modes de consommation ou de production et par l'exploitation excessive des ressources naturelles ».

Afin de permettre la « satisfaction des besoins et des aspirations des Hommes, sans compromettre les capacités des générations futures » à assurer leur propre épanouissement, il est indispensable de mettre en place des politiques spécifiques.

Les collectivités, proches des habitants, ont un rôle important à jouer par la mise en place de politiques de la ville, en matière d'éducation, d'insertion et d'emploi, d'équipements culturels et sportifs, de concertation de la population, etc...



Les enjeux de développement durable de Marcoussis

À Marcoussis



Constats

- Offre de loisirs sportifs et culturels structurée et diversifiée.
- Politique tarifaire permettant l'accessibilité pour tous aux activités.
- Réflexion de la Ville sur les questions de pollution de l'air et plus spécifiquement sur la pollution intérieure.
- Faible accessibilité du centre-ville pour les personnes à mobilité réduite ou avec une poussette.
- Actions mises en place afin de renforcer l'égalité des chances et l'accès à l'éducation à tous niveaux (de la maternelle au collège).
- Offre restreinte quant aux modes de garde d'enfants proposés et au nombre de places disponibles.
- Existence d'instances de démocratie participative (Conseil des sages, Conseil Municipal des Enfants...) et une dynamique participative initiée par la démarche d'Agenda 21



Les enjeux

Bien pris en compte

- Accessibilité à une offre culturelle, sportive et de loisirs riche et attractive.
- Accompagnement des actions éducatives au service de l'égalité des chances.
- Mobilisation et participation de tous à la vie de la cité.

À améliorer

- Offre de soins spécialisés de proximité.
- Cadre de vie et bien-être de chacun, question du lien santé - environnement.
- Accessibilité aux espaces publics.
- Offre de services pour la petite enfance.

Les questions clés qui sous-tendent ces 7 enjeux :



- Quelles réponses aux attentes et aux besoins spécifiques de la population ?
- Quelle prise en compte des enjeux sanitaires ?
- Quelle égalité des chances dans l'accès à l'éducation et à l'emploi ?

Finalité

5

Dynamique de développement

suivant des modes de production et de consommation responsables



Les modes de développement des pays industrialisés sont basés sur la production et la consommation de biens dont on a longtemps ignoré les effets négatifs. En effet, les activités de production et de consommation engendrent pollution des milieux, érosion de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, changement climatique...

Cette thématique entend questionner les modes de production et les impacts des structures économiques. Il faut favoriser des modes de production et de consommation moins polluants, moins consommateurs de ressources et d'espace et plus respectueux des droits de l'homme...

Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer en entretenant des relations avec les acteurs économiques, par la mise en place des ZAC, par l'accueil d'entreprises mais aussi en agissant sur leurs propres activités: consommation de papier, d'eau, d'énergie, étude de déplacement et de transport. Elles peuvent infléchir le marché par des démarches d'achat public responsable. Tous ces sujets relèvent de l'éco-responsabilité. D'autre part, ces collectivités ont des compétences en termes de formation et d'éducation et peuvent jouer un rôle d'insertion via l'économie sociale et solidaire.

À Marcoussis



Constats

- Marcoussis est un territoire attractif pour les entreprises (au nombre de 403), notamment de hautes technologies.
- Des entreprises qui développent une économie sociale et solidaire
- 700 ha d'espaces agricoles.
- Vitalité des commerces: dont dépendent en partie l'attractivité de la ville et la qualité de vie à Marcoussis.
- Vif intérêt pour les produits biologiques et locaux.
- Incitation par la ville à la réduction des déchets et au tri sélectif. Chaque habitant produit 296 kg d'ordures ménagères, dont 181 kg sont recyclés (chiffres 2008).
- La volonté d'exemplarité de la collectivité en la matière.



Les enjeux

Bien pris en compte

- Attractivité et dynamisme économique.
- Soutien à l'Économie Sociale et Solidaire et à son développement.
- Impact de l'installation du CNR pour le développement du territoire.
- Gestion durable des déchets ménagers.
- Exemplarité, éco-responsabilité et conduite du changement en interne qui peut servir d'exemple aux acteurs socio-économiques.
- Services de proximité.
- Responsabilisation des acteurs économiques locaux.
- Changements de comportement et de consommation des Marcoussisiens.

Les questions clés qui sous-tendent ces 8 enjeux:



- Quelles politiques de développement économique?
- Quels leviers pour inciter les acteurs économiques à adopter des comportements éco-responsables?
- Comment influencer sur les comportements individuels?
- Quelles pratiques éco-responsables pour la collectivité?

